



DONNÉES PERSONELLES DE LA VICTIME

NOM :		PRÉNOM :	CNI/NIE/PASSEPORT :
NATIONALITÉ :	LIEU DE NAISSANCE (Ville, province, pays) :		DATE DE NAISSANCE :
DÉCORATION DEMANDÉE : GRAN-CRUZ <input type="checkbox"/> ENCOMIENDA <input type="checkbox"/> INSIGNIA <input type="checkbox"/>			DATE DU DÉCÈS : (Le cas échéant)

DONNÉES DU DEMANDEUR

NOM :	PRÉNOM :	CNI/NIE/PASSEPORT :
LIEN DE PARENTÉ AVEC LA VICTIME ¹ :	TÉL. DOMICILE :	E-MAIL :
	TÉL. PORTABLE :	
ADRESSE (Rue et numéro) :	VILLE ET PROVINCE :	
	CODE POSTAL:	

RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTE DE TERRORISME

LIEU DE L'ÉVÉNEMENT :	DATE DE L'ÉVÉNEMENT :	AUTEUR DE L'ACTE DE TERRORISME :
MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA DEMANDE :		

RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Les relations avec l'Administration pendant le traitement de la procédure sont effectuées par voie électronique, sauf décision contraire de l'intéressé. Veuillez cocher la case appropriée :

- OUI. Je souhaite communiquer avec l'Administration par voie électronique
 NON. Je ne souhaite pas communiquer avec l'Administration par voie électronique

Si vous choisissez de communiquer avec l'Administration par voie électronique et vous souhaitez recevoir une notification dans votre adresse électronique ou sur votre téléphone portable vous informant de la disponibilité d'une notification dans le site web de l'Administration ou dans l'Adresse Électronique Unique, veuillez cocher la case suivante

J'ATTESTE sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

¹ Dans la demande de Gran-Cruz et d'Insignia, il vous faudra attester le lien de parenté, avec pièce justificative à l'appui.

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Responsable : Direction générale de soutien aux victimes du terrorisme du Ministère de l'Intérieur
C/ Amador de los Ríos, 8, 28071 Madrid
E-mail : secdirector@interior.es

Objet : le traitement et résolution des dossiers de Royal Portant Reconnaissance Civile aux Victimes du Terrorisme prévues dans la Loi 29/2011 du 22 septembre sur la Reconnaissance et la Protection Intégrale des Victimes du Terrorisme (BOE 23 septembre 2011). Les données ne seront conservées que le temps nécessaire pour atteindre l'objectif pour lequel elles ont été collectées et pour établir les éventuelles responsabilités pouvant résulter dudit objectif et du traitement des données. Les dispositions de la réglementation en vigueur en matière d'archives et de documentation seront appliquées.

Légitimation : Loi 29/2011, du 22 septembre, sur la Reconnaissance et la Protection Intégrale des Victimes du Terrorisme (BOE 23 septembre 2011).

Destinataires : les données peuvent être transférées à d'autres organismes ou entités à caractère public afin de donner suite à la demande. Elles peuvent aussi être transférées à d'autres organismes ou entités à caractère public dans l'Espace Économique Européen qui exercent des compétences en matière de victimes du terrorisme.

Droits et informations supplémentaires : vous pouvez accéder à des informations supplémentaires sur le Délégué à la Protection des Données et sur la manière d'exercer vos droits sur les données à caractère personnel en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.interior.gob.es/web/servicios-al-ciudadano/participacion-ciudadana/proteccion-de-datos-de-caracter-personal/tutela-de-los-derechos>

J'AUTORISE la Direction générale de soutien aux victimes du terrorisme du Ministère de l'Intérieur à traiter les données à caractère personnel incluses dans la demande et celles figurant dans le dossier conformément au Règlement (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et de la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement général sur la protection des données), afin de donner suite à la demande.

J'AUTORISE la Direction générale de soutien aux victimes du terrorisme du Ministère de l'Intérieur la vérification et la comparaison des données à caractère personnel figurant dans la demande et contenues dans le dossier, portant sur l'identification personnelle et, le cas échéant, sur le décès, le mariage, les prestations sociales publiques et la situation professionnelle à une date donnée, à recueillir des autorités compétentes à travers la Plateforme pour l'Échange de Données, avec garantie de confidentialité, et aux seules fins du traitement de la présente demande.

À cet égard, conformément à l'article 28 de la Loi 39/2015, du 1 octobre, de la Procédure Administrative Commune de l'Administration Publique, en général on entend que le consentement pour la consultation des documents établis par toute autre administration publique a été octroyé.

En cas où vous n'octroyez pas votre consentement, vous devez cocher cette case et fournir les documents pertinents.

J'AUTORISE la Direction générale de soutien aux victimes du terrorisme du Ministère de l'Intérieur la cession des données figurant dans la présente demande et contenues dans le dossier à d'autres organismes ou entités à caractère public afin de donner suite à la demande.

J'AUTORISE la Direction générale de soutien aux victimes du terrorisme du Ministère de l'Intérieur la cession des données figurant dans la présente demande et contenues dans le dossier à d'autres organismes ou entités à caractère public dans l'Espace Économique Européen qui exercent des compétences en matière de victimes du terrorisme. En cas où vous n'octroyez pas votre consentement, vous devez cocher cette case

Fait à : Le :

(Signature)

MINISTERIO DEL INTERIOR.
Subdirección General de Ayudas a Víctimas del Terrorismo
C/ Amador de los Ríos, 8.
28010 - MADRID

secretar@interior.es

TEL: + 34 91 537 24 21 / FAX: + 34 91 537 24 10

